



# 12<sup>ème</sup> RONDE HISTORIQUE DU TARN

29 Mai 2022

## RÈGLEMENT PARTICULIER

- ✓ Le club TARN AUTO RETRO organise le dimanche 29 Mai 2022 la :  
**12<sup>ème</sup> Ronde Historique du Tarn**
- ✓ Balade de voitures de collection ayant un passé rallystique ou modèle similaire, dont l'année de 1<sup>ère</sup> mise en circulation est antérieure à 1990. L'organisateur se réserve également le droit d'accepter d'autres véhicules si ceux-ci présentent un intérêt historique ou d'exception.
- ✓ Le nombre de participants est limité à 50 voitures.
- ✓ La date limite d'inscription est le : **18 mai 2022**.
- ✓ Parcours d'environ 200 km au road-book.
  
- ✓ Respect des règles du code de la route et de la circulation routière conforme à la réglementation décrite dans le décret 2006 du 16/05/2006.

## DÉROULEMENT DE LA BALADE

**Départ de la 12<sup>ème</sup> Ronde Historique du Tarn :**

**Salle des Sports 81260 BRASSAC**  
**Coord. GPS : 43.629571, 2.494593**

**A partir de 7h00** : Vérification des documents

(Permis de conduire conducteur, carte verte d'assurance, carte grise, contrôle technique du véhicule) Tout bruit excessif de l'échappement entrainera un refus de départ.

**8H15** : Briefing obligatoire pour tous les participants.

**8H30** : Départ de la salle des sports de Brassac du premier véhicule pour une 1<sup>ère</sup> étape avec divers contrôle de passages.

Les départs s'effectueront de minute en minute, pour ne pas perturber la circulation des usagers habituels.

**13H00** : Repas au restaurant L'auberge Lou Castel à Nages 81320.

**14H30** : Départ pour la 2<sup>ème</sup> étape.

**17H00** : Arrivée de la balade à la salle des sports de BRASSAC.

## PARTICIPATION

- ✓ Le montant de la participation est fixé à 70€ pour un équipage composé de 2 personnes.  
Chèque libellé au nom de TARN AUTO RETRO
- ✓ Les droits de participation comprennent :  
2 plaques de la manifestation, le carnet de route et le repas pour les 2 membres de l'équipage.

Repas supplémentaires : Adultes 25€, Enfants (<12ans) 10€

## SECURITE

- ✓ Pour tout participant à la 12<sup>ème</sup> Ronde Historique du Tarn la sécurité est le point capital de la balade.
- ✓ N'oubliez pas que vous circulez sur des routes normalement ouverte à la circulation et régies par le code de la route.
- ✓ Votre participation ne vous accorde aucune priorité vis-à-vis des autres usagers de la route. Ceci n'est pas une compétition.

## CIRCULATION - REGLES DE BONNES CONDUITE

- ✓ Aucune réclamation ne sera admise en raison du caractère amical de la manifestation. Journée placée sous le signe de la convivialité.
- ✓ Tout comportement inamical ou dangereux sera sanctionné par l'exclusion de la manifestation.
- ✓ Il ne s'agit en aucun cas d'une épreuve de vitesse. Les participants devront se conformer strictement aux prescriptions du Code de la Route et aux arrêtés municipaux des agglomérations traversées.
- ✓ Du fait de leur participation, les concurrents acceptent sans réserve l'exploitation par les organisateurs de toutes reproductions, diffusions, de photographies de leur véhicule prises au cours de la manifestation, à la condition que celle-ci se cantonne à des fins promotionnelles et ne nuisent en aucune façon à leur image personnelle.

## ASSURANCES

- ✓ Tout membre d'équipage, participant à une épreuve sur route ouverte, se doit d'être couvert par une assurance personnelle et responsabilité civile. Le concurrent reste seul responsable des dégâts tant matériels que corporels pouvant survenir à lui-même ou à tout membre de l'équipage, à son véhicule ou causé par celui-ci, ceux-ci n'étant en aucun cas de la responsabilité de l'organisateur. Le concurrent doit impérativement vérifier auprès de son assureur qu'il est bien couvert pour ce type de manifestation.
- ✓ Par conséquent l'organisation ne pourra être tenue pour responsable des accidents ou incidents qui pourraient survenir au cours de la balade.  
Il en va de même pour les vols de bagages et matériels demeurant en permanence sous votre responsabilité.
- ✓ Pour ce qui est du parcours, le participant à la 12<sup>ème</sup> Ronde Historique du Tarn renonce expressément pour lui-même, ses ayants droits, ses héritiers, proche parents, conjoints, enfants et ses assureurs à tout recours contre :
  - **A** : l'organisation de la 12<sup>ème</sup> Ronde Historique du Tarn et ses responsables ou ayant droits.
  - **B** : Toute personne ou aide bénévole ou chargé de mission ou ayant un lien avec l'organisation du passage de la balade.
  - **C** : Les assureurs des personnes ou organisation visé des points A et B ci avant pour tout dommage qu'il subirait au cours de l'utilisation du parcours, cet article est valable pour tout dommage matériel ou corporel même grave. Le présent abandon de recours concernant également ses ayants droits ou héritiers ascendants assureurs.

**La 12<sup>ème</sup> Ronde Historique du Tarn est une balade avant tout et sans esprit de compétition !!**